



**Coupon à retourner, accompagné de
votre règlement, à l'adresse suivante :**
L'ASSOCIATION DU REFUGE DES TORTUES (A.R.T.)
2920, ROUTE DE PAULHAC, 31660 BESSIÈRES.
Tél. : 06 70 08 71 84 / 05 32 53 67 35
Mail : refugedestortues@gmail.com
www.lerefugedestortues.fr

*Nous soutenir, c'est agir en faveur
de la nature et des tortues.*



Nom :

Prénom :

Raison sociale :

Adresse :

Date de naissance :

Téléphone :

Mail :

Fait le : / / 2021

À :

Signature :

Je déclare adhérer à l'Association du
Refuge des Tortues et je verse la somme de :

Membre Adhérent :

- 10 € Tarif réduit (Étudiant, Chômeur), pass
nominatif annuel.
- 35 € Tarif normal, pass nominatif annuel.
- 200 € Tarif Entreprise.

Membre bienfaiteur :

- À partir de 50 €, personne physique, pass
nominatif annuel + 1 invité.
Montant :

Je fais un don :

- Je fais un don d'un montant de :
- Renouvellement d'adhésion.
- Placement de tortue(s).
- Je déclare avoir pris connaissance des
statuts et du règlement intérieur de l'A.R.T.
- En cas de don, je souhaite recevoir un
reçu fiscal.

Association reconnue d'intérêt général :

L'Association du Refuge des Tortues est reconnue d'intérêt général depuis le 19 décembre 2017. Chaque donateur peut bénéficier d'une réduction d'impôt dont le montant est égal à 66% des sommes versées dans la limite de 20% du revenu imposable. Ainsi, si vous donnez 100 € à l'Association du Refuge des Tortues, vous obtiendrez 66% de réduction d'impôt et au final cela vous coûtera réellement 34 €. Sur simple demande, nous vous transmettrons un reçu fiscal [CERFA 11580*03] pour justifier de votre don.

L'adhésion à l'Association du Refuge des Tortues est annuelle et basée sur l'année civile. Elle est donc valable uniquement sur l'année en cours.